

37

LA FORCE
DU NOMBRE EN
ACTION

30^e CONGRÈS
DE LA FTQ

DU 25 AU 29 NOVEMBRE 2013
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

5000



LUNDI 25 | MARDI 26 | MERCREDI 27 | **JEUDI 28** | VENDREDI 29

AUJOURD'HUI

Deux conférences attendues ce midi

L'entraide: un effet d'entraînement

Conférence organisée par le comité FTQ
Alcoolisme, toxicomanies et autres dépendances
Salle 301 AB

Kalpona Akter, une militante qui mène une campagne pour en finir avec les conditions de misère et la répression antisyndicale des chaînes d'approvisionnement du textile au Bangladesh
Salle 203

En après-midi

Présentation du portrait des femmes à la FTQ

Allocution d'Yvon Bolduc, président-directeur général du Fonds de solidarité FTQ : 30^e anniversaire du Fonds

Ce soir

Soirée fraternelle FTQ et Fonds de solidarité FTQ.
Salle de bal de l'Hôtel Hilton Québec

DEMAIN

Élection au poste de secrétaire général de la FTQ et assermentation des membres du Bureau

Une politique énergétique attendue

Fort attendue, la déclaration de politique énergétique a suscité les éloges des congressistes. Par cet énoncé, la FTQ prend résolument position en faveur d'un Québec plus vert, qui roule à l'électricité, maître de son développement énergétique et économique.

C'est avec une fierté évidente que les membres délégués d'Hydro-Québec ont salué l'idée que la société d'État reprenne le contrôle de l'ensemble de la production énergétique. *«On s'est fait voler l'éolien [par le privé]. Avec la FTQ, on va être capable d'organiser notre pays pour s'extraire du pétrole et finalement être maître chez nous en énergie»*, a lancé le président du Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec, Benoît Bouchard.

La déclaration préconise une transition vers des énergies plus vertes et des mesures pour en atténuer le choc. La FTQ presse également le gouvernement de mettre en branle un vaste chantier d'électrification des transports et d'imposer des

SUITE EN PAGE 2



Choisies par acclamation !

Les trois vice-présidentes sortantes représentant les femmes de la FTQ ont été reconduites dans leurs fonctions lors du caucus des femmes déléguées au congrès, hier en fin de journée.

Louise Mercier (UES-800), Louise Michaud (AIMTA) et Marcelle Perron (AFPC-Québec) poursuivent donc sur leur lancée pour les trois prochaines années. Elles continueront d'être le pivot entre l'effectif féminin et les instances de la FTQ, relayant les préoccupations des femmes et les orientations dégagées par le comité de la condition féminine ainsi que lors de la rencontre biennale de réflexion en condition féminine.

Par ailleurs, en cas de vacance définitive à l'un de ces trois postes au cours de ce mandat, c'est Joëlle Ravary (SCFP-Québec) qui agira comme vice-présidente substitut.

Toutes siègent déjà au comité des femmes de la FTQ. Nos félicitations aux quatre militantes choisies !





LA SOLIDARITÉ À L'HONNEUR

La délégation des lockoutés de Silicium a reçu toute une démonstration de générosité hier, alors que des dizaines de sections locales ont défilé au micro pendant près d'une demie-heure pour accorder une aide financière en soutien à leur lutte. Ce remarquable élan de solidarité a permis de récolter plus de 95 000\$. Après avoir fait le point sur le lockout, le président de la section locale 184 d'Unifor, Jean Simoneau, a remercié chaleureusement les congressistes: « Vous lancez un message clair à tous les employeurs au Québec: si vous attaquez l'un de nous, c'est à nous tous que vous vous attaquez! » L'événement a entraîné un important achalandage sur les réseaux sociaux.

SUITE DE LA PAGE 1
normes strictes au transport des marchandises pour limiter les gaz à effet de serre.

La politique énonce des balises à respecter pour l'exploitation des hydrocarbures. Une société d'État devrait en être maître d'œuvre. Ce développement devrait obéir aux normes socio-environnementales les plus strictes et les profits ainsi dégagés devraient être investis dans les énergies propres.

La FTQ a par ailleurs réitéré son opposition aux contrats secrets entre Hydro-Québec et les grandes entreprises consommatrices et a demandé de libérer Hydro-Québec de l'obligation d'acheter les surplus d'électricité de Rio Tinto Alcan en période de conflit de travail.

LA TRANSSEXUALITÉ DANS NOS MILIEUX DE TRAVAIL Des conférencières passionnantes

Imaginez qu'un jour, un collègue masculin arrive au travail maquillé et portant des talons hauts. Comment réagiriez-vous?

Patricia Paquette et Audrey Gauthier ont témoigné avec franchise lors de la conférence

organisée par le comité FTQ sur les droits GLBT hier midi.

Avec humour, elles ont partagé leurs expériences, les bonnes comme les mauvaises, avec les quelque 70 personnes présentes. La démarche

de transition est complexe. Elle s'étale sur plusieurs années: du suivi psychologique aux interventions chirurgicales. Elle peut coûter des dizaines de milliers de dollars.

Pour en apprendre davantage sur le processus de transition dans nos milieux de travail, procurez-vous le guide *Travailleuses et travailleurs en transition: Guide pratique pour les représentantes et les représentants syndicaux à l'égard de la transition sexuelle* produit par le Congrès du travail du Canada (CTC).



« Chaque section locale devrait avoir une copie du guide de transition. »
– Marc Thomas, CRFTQMM



Patricia Paquette, membre du comité GLBT de la section locale 2815 du SFCP (Vidéotron) et Audrey Gauthier, présidente de la section locale 4041 du SFCP (Air Transat – Montréal).



« Chaque syndicat doit être prêt à accueillir une personne en transition et à l'accompagner. »
– Gisèle Dupuis, SEPB

GND parle de confiance, de lutte et surtout de solidarité

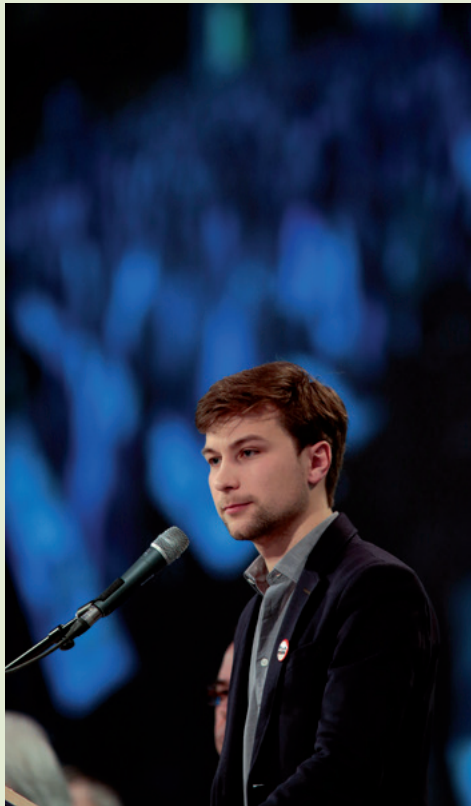
C'est par une ovation chaleureuse que l'assemblée a accueilli l'ancien porte-parole de la CLASSE et figure de proue du printemps érable. Gabriel Nadeau-Dubois a galvanisé la salle en soulignant l'importance d'une FTQ forte, confiante, courageuse et prête à riposter aux attaques de la droite.

Notre solidarité est notre force. L'élite économique l'a compris et tente de nous diviser, souligne le jeune militant.

« Il faut refuser de remettre en question la solidarité. Il faut refuser de remettre en question la justice. Il faut refuser de remettre en question le respect que tous les travailleurs et travailleuses méritent, qu'ils soient syndiqués ou non. »

Seule la solidarité peut redresser le tort que la société a infligé aux travailleurs ces 30 dernières années.

« Pendant que les revenus de 99% des Québécois stagnaient, ceux du 1% des plus riches augmentaient de 86%. Depuis la crise de 2008, 95% de toute la richesse créée dans le monde est allée au 1% des plus riches », a rappelé l'activiste en ajoutant que depuis la crise de 2008, le patronat tente de relancer l'économie sur le dos des travailleurs.



L'expérience du printemps érable a démontré que la mobilisation porte ses fruits. Cependant, ajoute-t-il cette mobilisation doit se faire non seulement dans les médias, les instances judiciaires, nos milieux de travail, mais aussi dans la rue.

« Il y a de cela deux ans, la jeunesse de ce pays a entrepris la plus grande mobilisation sociale de notre histoire. Aujourd'hui, des milliers d'enfants de la classe moyenne, des enfants de travailleurs et de travailleuses, vont à l'université, alors qu'ils n'auraient pas pu y aller sans cette mobilisation. »

Il n'y a pas de recette magique, mais il y a un ingrédient essentiel : *« la solidarité! »*

« C'est à l'eau trouble que l'on reconnaît les vrais marins »

C'est avec cette expression qui lui vient de sa mère que Jean Lapierre a salué le travail de Michel Arsenault.

L'ex-ministre fédéral des Transports, maintenant travailleur autonome « vraiment libre », comme il dit, sans ligne éditoriale dictée, s'est adressé hier aux congressistes.

Malgré l'ensemble des attaques dirigées contre les syndicats et l'obligation de parfois « *ramer dans la gravelle* », il a rappelé le rôle primordial du mouvement syndical dans l'équilibre socioéconomique.

Selon lui, le tapage médiatique sur la primauté des codes d'éthique est certainement une bonne affaire pour les milieux juridiques, mais cela ne remplacera jamais le « *gros bon sens* » avec lequel la plupart des litiges se règlent. Il s'est dit attristé de voir que « *la présomption d'innocence est en train de se transformer en présomption de culpabilité* ».



Sur la situation politique au Canada, Jean Lapierre estime que les conservateurs de Harper gouvernent exclusivement pour la minorité qui les a portés au pouvoir.

Au Québec, il faut s'attendre à des élections au plus tard au printemps, dans un contexte où les libéraux de Philippe Couillard vont mettre le paquet sur l'économie et où François Legault, le chef de la CAQ, vient de faire paraître un livre qui ressemble beaucoup plus à un testament qu'à un projet d'avenir.

En terminant, il a parlé de son métier de journaliste, jugé aux quatre heures plutôt qu'aux quatre ans dans le tourbillon des nouveaux médias sociaux, un monde où « *good news is no news* ».



On a voté

Pour la sécurité financière à la retraite : après un débat animé, la résolution substitut concernant le RRFS a été adoptée hier (et non pas avant-hier, erreur de la journaliste !). Les opposants ont dit craindre que le recours au RRFS, là où l'employeur refuse d'offrir le régime à prestations déterminées aux nouveaux et nouvelles, crée davantage de disparités de traitement. Les partisans de la résolution ont dit constater que les régimes de retraite à deux vitesses sont imposés par les employeurs et que le RRFS constitue une réponse plus équitable que les régimes à cotisations déterminées, puisque l'employeur est tenu de verser une cotisation équivalente dans les deux

régimes. Le président de la FTQ a assuré les membres délégués de la surveillance étroite exercée par le Bureau de la FTQ qui approuve chaque demande de participation.

Pour une politique d'intérêt public dans les télécommunications : afin de faire échec à la propriété étrangère et à la délocalisation des emplois.

Pour élargir la définition de salarié dans le Code du travail et y inclure les travailleuses domestiques afin qu'elles jouissent des mêmes droits que les autres.

Pour le rapatriement au Québec de l'assurance-chômage et le transfert des emplois des fonctionnaires qui y sont reliés.

Les jeunes rendent hommage à Michel Arsenault



D'anciens présidents du comité des jeunes de la FTQ, Maxime Valade (SCFP), Éric Rancourt (AIMTA), Dominic Lemieux (Métallos) et Nicolas Lemieux (TUAC) ont tenu à rendre hommage hier après-midi au

président sortant de la FTQ, Michel Arsenault. Ils ont salué son ouverture d'esprit envers les jeunes et leurs revendications et ont rappelé quelques faits d'armes politiques du comité des jeunes. Un participant est venu rappeler l'importance pour chacun de nos affiliés de déléguer un membre à ce comité.

Rapport du comité des statuts

Les congressistes ont adopté la motion de renvoi au comité des résolutions en ce qui a trait à la formation d'un comité pour évaluer la problématique du financement des conseils régionaux de la FTQ.

L'assemblée a suivi la recommandation du comité et rejeté la résolution voulant que les statuts interdisent le vote de clauses de disparité de traitement par les syndicats locaux.

Comme il est d'usage, les statuts ont été amendés au chapitre IX art. 63 à l'effet que Michel Arsenault soit ajouté comme président honoraire de la FTQ.

L'ENVERS DU DÉCOR

L'équipe FTQ qui s'occupe de l'inscription des congressistes travaille fort depuis déjà quelques semaines pour vous accueillir.



Bulletin quotidien d'information publié conjointement par le service des communications et le comité d'information de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) pendant le 30^e Congrès.

565, boul. Crémazie Est, bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000 • Télécopieur : 514 383-8001
ftq@ftq.qc.ca • www.ftq.qc.ca

Président : Michel Arsenault • Secrétaire général : Daniel Boyer
Responsable : Isabelle Gareau

Collaboration : Monique Audet, Clairandrée Cauchy, Daniel Demers, Jocelyn Desjardins, Lisa Djevahirdjian, Stéphane Hudon, France Laurendeau, Marie-Andrée L'Heureux, Catherine Veillette

Photos : Normand Blouin, Donald Noël

Graphisme : Anne Brissette

Impression : Transcontinental Québec

Tirage : 4 000 exemplaires

Dépôt légal à la Bibliothèque et archives nationales du Québec
ISSN 1195-9169